**INFORMATIONS À SAISIR PAR L’AGENCE**

Numéro de réception de la demande :

Date de réception de la demande :

**Aucune attribution de chèque culture ne sera possible à postériori de l’expertise.**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA STRUCTURE**

**::** Nom de la structure :

**::** Adresse :

**::** Téléphone :

**::** Statut juridique :

* Entreprise
	+ Précisez le statut (EURL, SARL, Auto entrepreneur …) :
	+ Nom – Prénom du(de la) représentant(e) légal(e) :
	+ Chiffre d’affaires 2014 :
	+ Aides publiques perçues en 2014 et 2015 (organismes et montants) :
* Association
	+ Nom – Prénom du (de la) Président(e) :
	+ Budget global 2014 :
	+ Aides publiques perçues en 2014 et 2015 (organismes et montants) :

:: Numéro SIRET :

:: Code NAF :

:: Date de création de la structure :

:: Personne en charge du dossier (Nom – Prénom – Fonction – Téléphone – mail) :

:: Nombre total de salariés permanents :  dont CDD :  CDI :

**ACTIVITÉS MENÉES PAR LA STRUCTURE**

:: Secteur d’activité :

:: Si activités multiples, secteur d’activité concerné par la demande d’expertise :

**RAISONS MOTIVANT CETTE DEMANDE D’EXPERTISE**

:: Présentation de l’action concernée par l’expertise :

:: Quelle est la nature de l’expertise sollicitée ? :

:: Quelle est la valeur ajoutée de l’expertise souhaitée ? :

:: Comment contribuera-t-elle au développement de la performance créative de votre structure ? :

:: En quoi l’expertise participera-t-elle au développement de votre structure ? :

**EXPERT SOLLICITÉ PAR LA STRUCTURE**

:: Nom – Fonction – coordonnées de l’expert pressenti :

:: Quels sont les critères motivant le choix de cet expert :

:: Date envisagée de commande de l’expertise :

:: Date attendue pour le rendu de l’expertise :

**FINANCEMENT**

:: Devis de l’expertise (fournir un devis détaillé ) :

* Coût total TTC :
* Nombre de jours ou d’heures d’intervention :
* Coût journalier ou horaire :

**Pièces à fournir à l’Agence culturelle d’Alsace lors du dépôt de la demande**

- Dossier de demande d’attribution du chèque expertise culture

- Devis d’intervention de l’expertise précisant prestation, heures d’expertise et couts,

- Budget de financement de l’expertise